

CONSEIL MUNICIPAL

↻ REUNION DU 18 MARS 2021 ↻

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

Ordre du jour :

▶ **DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER ET MANDATER DES DEPENSES SUR DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT (avant vote du BP 2021) CHEMIN DES ECOLIERS**

▶ **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021**

▶ **INFORMATIONS**

▶ **QUESTIONS DIVERSES**

Le 11 mars 2021
Le Maire, Jean-Luc MARQUANT

SUIVI DES DÉCISIONS DES DERNIERS CONSEILS.

- **Lagune** : reprise des travaux le lundi 22 mars.

Ouverture de l'enquête publique relative à l'aliénation du chemin rural « bois brûlé » qui se déroulera à la Mairie de SALIGNY SUR ROUDON du mardi 13 au mardi 27 avril 2021 de 9 h 30 à 11 h 30 et 15 h à 17 h, Mme RIVENEZ Marie-Odile, commissaire enquêtrice, recevra le public dans la salle de réunion de la Mairie.

DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT)

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

- *Prévisions / RAR 2020 / Programme 332 / article 2111 - chemin des écoliers : 2 514,00 - solde 1 734,00*

Reste à régler :

SARL DESMOULES POSE 1 544,20 € HT et 1 853,04 € TTC

SARL DESMOULES POSE 280,00 € HT et 336,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité,

- l'ouverture de crédits supplémentaires au programme 332 / article 2111 pour un montant de 456 €,

- d'accepter les propositions dans les conditions exposées ci-dessus.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021 – PROGRAMMES A INSCRIRE AU BUDGET PRIMITIF EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Maire propose à l'assemblée l'étude des programmes d'investissement à inscrire au budget primitif 2021.

Plusieurs devis sont présentés au Conseil Municipal, les programmes sont les suivants :

Programme n° 339 : POSE D'UNE STELE AU JARDIN DU SOUVENIR AU CIMETIERE COMMUNAL

Devis PF VIALLET 1 508,33 € HT 1 810,00 € TTC

Programme n° 340 : AMENDES DE POLICE – SIGNALÉTIQUE VERTICALE POUR LA SECURITE DES USAGERS

Le Maire expose à l'assemblée qu'une demande de subvention sera sollicitée auprès du Conseil Général de l'Allier au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la sécurité routière.

Devis Entreprise GTR : 867,50 € HT 1 041,00 € TTC

Programme N° 341 : DESHERBEUR MECANIQUE / BALAYEUSE

Devis ETS BARDIN MOTOCULTURE : 1 820,00 € HT 2 184,00 € TTC

INFORMATIONS

a, ATDA - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une mission d'étude de faisabilité portant sur la réhabilitation du bâtiment à pans de bois

b, Communauté de communes « réunion participative accueil de nouvelles populations »

Compte rendu de la réunion du 25 février dernier à DOMPIERRE SUR BESBRE donné par le Maire et représentée par Mme Coralie TALPIN, chargée de mission d'accueil de nouvelles populations. A cette occasion, il est rappelé l'intérêt du développement du projet du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), afin de permettre au territoire de bénéficier d'un document unique organisant l'urbanisme et encadrant les constructions sur le territoire de la commune favorisant l'équilibre, le rayonnement et la qualité du cadre de vie rural qui sont les maîtres-mots du PLUi.

c, Association « L'enfant et l'oiseau » : Cette association a pour objet de favoriser l'éveil et l'autonomie des enfants afin de contribuer à leur indépendance en tant qu'individus à part entière par l'utilisation de pédagogies alternatives libertaires. La volonté de l'association est également d'accompagner les enfants en leur inculquant les valeurs du respect, de la bienveillance et de la tolérance, Pour cela, une école privée hors-contrat sera créée. Le Maire et les quatre adjoints ont reçu les responsables pour informations, à ce jour aucune décision municipale n'a été prise.

d. Recensement et identification **des ouvrages d'arts** sur le territoire de la commune (contact avec la communauté de communes pour fédérer l'étude et la délégation de compétences).

e. État des **catastrophes naturelles sécheresse 2020** : transmission de l'information à la population et déclarations des sinistres en Mairie qui seront prises jusqu'à la fin mai 2021 et une déclaration de reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles de la commune ouverte en Préfecture.

f. Réunions des commissions communales :

Commissions de Chemins - Voirie : samedi 20 mars de 9 h à 10 h 30.

Commission de travaux : samedi 20 mars de 10 h 30 à 12 h 00.

Commissions de budget : samedi 27 mars 2021 9 h à 12 h 00.

Commission d'adressage : mardi 30 mars 2021 de 9 h à 12 h 00

g, Remerciements :

-A la Commission de la communication pour l'élaboration du bulletin municipal

-A la Commission attractivité pour la réalisation d'un livret d'accueil des nouveaux habitants

- A Quentin PACAUD pour le déblaiement d'un arbre sur un chemin communal le dimanche 14 mars dernier.

Prochaine réunion de conseil le **Jeudi 15 avril 2021 à 19h30**